

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Séance ordinaire**  
**7 Avril 2015**

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de la Trinité-des-Monts, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 7 avril 2015, à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de monsieur Yves Detroz, maire.

Sont présents:

Monsieur Miguel Thibault  
Monsieur Benoit Ladrie  
Monsieur Dave Côté  
Monsieur Langis Proulx  
Madame Julie Lacroix-Danis  
Madame Sylvie Voyer

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. fait fonction de secrétaire d'assemblée.

9 personnes assistent à la dite séance ordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00. Monsieur Yves Detroz, maire, souhaite la bienvenue et demande un moment de silence pour la famille de Monsieur Rock Proulx.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Résolution No 048-15**

Il est proposé par Sylvie Voyer, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MARS 2015

**Résolution No 049-15**

Il est proposé par Benoit Ladrie, et résolu à l'unanimité que l'on adopte le procès-verbal du 2 mars 2015. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 31 mars 2015.

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.

COMPTES À PAYER

**Résolution No 050-15**

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la Municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Langis Proulx, et résolu à l'unanimité, que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement :

DÉPENSES AU 31 MARS 2015

Dépenses incompressibles (par Accès-D) :	18 613.36\$
Dépenses incompressibles (par chèque) :	14 649.25\$
Dépenses compressibles :	26 774.06\$
Salaire des employés :	12 007.48\$
<b>Total des dépenses pour mars 2015 :</b>	<b>72 044.15\$</b>

REVENUS AU 31 MARS 2015

Arrondissement :	0.06\$
Compensation collecte sélective 2014 :	303.72\$
Intérêts-arrières de taxes :	19.51\$
Loyer :	30.00\$
Médailles pour chiens :	10.00\$
Ministère Transport :	22 804.90\$
Mutation :	333.60\$
Recyc-Québec :	11 210.11\$
Ristourne à recevoir(TPS) :	10 655.60\$
Taxes foncières générales :	61 646.75\$
Vente/Abrasifs :	560.00\$
Vente/Bacs matière recyclable :	99.00\$

**Total des revenus pour mars 2015 :** **107 673.25\$**

**Solde en banque au 31 mars 2015 :** **94 593.73\$**

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2014

Monsieur Pierre Dumas, auditeur, présente les états financiers de l'année 2014.

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport du vérificateur externe conformément à l'article 176.1 du Code municipal.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, la Municipalité termine l'année avec un excédent de 57 289 \$.

RÉSERVE FAUNIQUE DUCHÉNIER

**Résolution No 051-15**

Il est proposé par Julie Lacroix-Danis, et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts de nomme monsieur Yves Detroz, Madame Sylvie Voyer et Monsieur Benoit Ladrie qui agiront à titre de délégué (e) à l'assemblée générale annuelle, le jeudi 9 avril 2015.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CRSBP

**Résolution No 052-15**

Il est proposé par Sylvie Voyer, et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts autorise mesdames Julie Lacroix-Danis, conseillère, et Joëlle Lepage, responsable de la bibliothèque municipale, d'assister à l'assemblée générale annuelle du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-St-Laurent qui se tiendra le 23 mai prochain.

De plus, la municipalité accepte de défrayer les frais de déplacement

CHANGEMENT DE SIGNATAIRE POUR LA CAISSE DES JARDINS DE LA RIVIÈRE NEIGETTE

**Résolution No 053-15**

Il est proposé par Miguel Thibeault, résolu à l'unanimité que d'autoriser monsieur Yves Detroz, maire qui a été retenu à signer pour et au nom de la Municipalité de La Trinité-des-Monts les documents relatifs aux effets bancaires, ainsi que monsieur Langis Proulx, maire-suppléant, madame Nadia Lavoie, dir. gén. /sec. Très. et madame Joëlle Lepage, adj.adm./sec.-très.

JEAN-PIERRE BOUCHARD/STATION MÉTÉO

**Résolution No 054-15**

Il est proposé par Langis Proulx, et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts accepte

l'augmentation demandé par monsieur Jean-Pierre Bouchard pour la lecture des données de la météo;

En conséquence nous verserons 20.00\$ par mois au lieu de 15.00\$ et ce à partir du 1<sup>er</sup> avril 2015.

#### PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2015

**Considérant que** la Semaine de la santé mentale se déroule **du 4 au 10 mai** et que le slogan «Prenez une pause, dégagez votre esprit!» vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

**Considérant que** les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

**Considérant que** le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

**Considérant qu`** il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- > **en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;**
- > **en invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;**
- > en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

**Par conséquent,** je, Yves Detroz, maire de La Municipalité de La Trinité-des-Monts, proclame par la présente la semaine du 4 au 10 mai 2015 **Semaine de la santé mentale** dans la ville de La Trinité-des-Monts et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

#### DEMANDE À LA CORPORATION DEVELOPPEMENT DE CHANGER LE MONTANT DEMANDÉ

##### **Résolution No 055-15**

IL est proposé par Dave Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts, demande à la Corporation de Développement de modifier la résolution concernant l'octroi d'un dix-huit mille dollars (18 000.00\$) en 2014 et un dix-huit mille dollars (18 000.00\$) en 2015, du pacte rural, pour un montant de trente six mille dollars (36 000.00\$)

De plus, cette résolution modifie celle faite le 02 février 2014 portant le numéro #019-14.

#### RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE

Monsieur Benoit Ladrie, représentant municipal, explique les interventions survenues.

#### DEMANDE À LA MUTUELLES DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC CONCERNANT LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE

##### **Résolution No 056-15**

ATTENDU que le ministre de la Sécurité Publique a délivré à la MRC de Rimouski-Neigette une attestation de conformité de son schéma de couverture de risques incendie dans une lettre datée du 5 avril 2007.

ATTENDU qu'une attestation de conformité délivrée, le schéma a été adopté le 9 mai 2007 et entrée en vigueur le 29 mai 2007 par la MRC de Rimouski-Neigette.

ATTENDU que l'implantation des schémas de couverture de risques sera profitable au monde municipal, malgré les investissements et les exigences rencontrés, puisque les services incendies qui auront adopté les mesures contenues dans leur plan de mise en œuvre et qui s'y conformeront bénéficieront d'une exonération de responsabilité lors d'une intervention pour un incendie ou une situation d'urgence, à moins d'une faute lourde ou intentionnelles;

ATTENDU que la Mutuelles des Municipalité du Québec, qui assure les risques de la Municipalité de La Trinité-des-Monts encourage la mise en œuvre des schémas de couverture de risque;

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par Dave Côté,

Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité s'engage à finaliser la mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie pour les cinq prochaines années.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que la Municipalité demande à la Mutuelles des Municipalités du Québec tel qu'annoncé par cette dernière, d'accorder à la municipalité de La Trinité-des-Monts une réduction de prime, au chapitre de l'Assurance des biens, à titre de membre-sociétaire mettant en œuvre les mesures du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, cette réduction étant de l'ordre de 10%.

DÉMISSION DE MADAME DANIELLE RIOUX

**Résolution No 057-15**

Il est proposé par Julie Lacroix-Danis, et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts accepte la démission de madame Danielle Rioux, journaliste à partir du 21 juin 2015,

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Yves Detroz, maire, donne lecture du rapport de ses activités mensuelles et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée fait lecture des correspondances.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 20h09 à 20h26.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE

**Résolution No 058-15**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Sylvie Voyer que la séance soit levée. Il est 20h28.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 4 MAI 2015

.....  
Yves Detroz, Maire

.....  
Nadia Lavoie, Dir. gén. /sec.-trés.